

**Avis adopté**

Séance plénière du 8 octobre 2024

**La protection de l'enfance est en danger : *les préconisations du CESE* :**

**Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques**

Chaque enfant mérite de grandir dans un environnement sûr et bienveillant, propice à son épanouissement. Pour autant, les situations repérées comme nécessitant une décision de protection des enfants croissent massivement ces dernières années. Et des scandales – relatifs à des conditions d'accueil indignes ou à des décès d'enfants sous les coups de parents - sont fréquemment dévoilés par la presse. Alors que ces révélations choquent la population, aucune ou si peu de mesures ou décisions politiques n'apportent de réponses.

L'avis dont nous discutons aujourd'hui pose un constat clair : le cadre législatif en vigueur, s'attachant à partir des besoins et des droits des enfants, est globalement protecteur, mais les moyens déployés pour mettre en œuvre ces grands principes législatifs sont inadaptés et insuffisants. Il propose alors, à partir de vingt préconisations cohérentes, une méthodologie d'action globale pour enrayer ce fléau.

Comme le rappelle l'avis, la protection de l'enfance ne se résume pas à l'Aide Sociale à l'Enfance : agir aussi bien en amont, par de la prévention, est primordial. Il est également urgent de réaliser un diagnostic précis des situations – et donc des besoins - disparates des territoires. Et puis se mettre à hauteur des enfants, les écouter, vraiment. Leur donner des clés pour comprendre leurs droits. Impliquer les jeunes dans les instances de gouvernance de protection de l'enfance. Ces grands principes doivent guider le projet de société que nous devons définir et porter collectivement, pour protéger les enfants. Surtout, et l'avis insiste sur ce point, nous devons reconsidérer les professionnel.les de la protection de l'enfance. Recruter, former, rémunérer, soutenir et, plus globalement, valoriser ces professionnel.les est indispensable : c'est une condition préalable à toute amélioration du sort de ces enfants. C'est notre avenir commun, la cohésion de la société dans son ensemble, qui est en jeu.

Nous remercions la Commission, les rapporteures et les administrateur.rices pour cet avis, dont **nous avons soutenu l'adoption.**